

## Marie-Joseph Lagrange (1855-1938) et Franz Cumont (1868-1947)

Maurice Gilbert, s. j.

*L'Histoire des religions et la Bible*  
Conférence donnée, le 3 avril 2000  
*Academia Belgica - Rome*

Quels rapports Marie-Joseph Lagrange et Franz Cumont ont-ils pu entretenir ? Le propos du présent exposé est de tenter de répondre à cette question sur la seule base de documents publiés ou inédits.

M.-J. Lagrange précède F. Cumont d'une dizaine d'années : il naît en 1855 et meurt en 1938, tandis que F. Cumont voit le jour en 1868 et s'éteint en 1947. Tous deux hommes de science de très haut niveau, des créateurs même, chacun dans son domaine. Lagrange est exégète de la Bible ; il s'est tout d'abord confronté à l'Ancien Testament, à ses pages les plus anciennes du Pentateuque, ce qui l'a conduit à étudier aussi les religions sémitiques ; en 1907, sous la pression de difficultés venant des autorités ecclésiastiques, il passe à l'exégèse du Nouveau Testament et ce nouvel engagement l'amène à s'exprimer sur l'originalité du christianisme par rapport aux orientations du paganisme en matière religieuse. Cumont, lui, demeure un des maîtres les plus sûrs de l'histoire des religions du monde antique méditerranéen ; ses travaux concernent principalement le culte de Mithra, l'influence des religions orientales sur le paganisme romain, les conceptions de l'au-delà chez les Anciens. Lagrange n'aborde donc les religions païennes qu'indirectement, tandis que Cumont n'a rien produit ni sur la Bible ni proprement sur le christianisme<sup>1</sup>. Et pourtant ces deux savants se connaissent. Cumont a gardé trois lettres de Lagrange, mais je ne vois pas qu'il ait jamais discuté les positions de l'exégète de Jérusalem ; il lui a envoyé tel ou tel de ses articles et si la *Revue biblique* reproduit en 1930 le texte du fameux *rescrit de Nazareth*, c'est avec l'autorisation de Cumont. Il est aussi probable que les deux hommes se soient rencontrés : en effet, au début de juin 1911, J. Bidez<sup>2</sup> devait recevoir Lagrange pour prendre « une tasse de thé sans doute » et il invita Cumont à participer à la rencontre<sup>3</sup> ; en

---

<sup>1</sup> Cf. L. Canet, dans F. CUMONT, *Lux perpetua*, Paris, Geuthner, 1949, pp. 21-22.

<sup>2</sup> [Joseph BIDEZ (1867-1945), philologue classique et historien belge.]

<sup>3</sup> « Vers le 2 juin, j'aurai ici chez moi la visite du P. Lagrange, de passage à Gand (\* actuellement, 34 rue du Bac, à Paris). Il ne peut accepter à dîner, les règles du couvent de Gand s'y opposent, mais il prendra une tasse de thé sans doute. Si jamais vous acceptiez de venir le rejoindre chez moi, vous nous feriez grand plaisir, et je vous préviendrais du jour et de l'heure » : extrait d'une lettre de J. Bidez à F. Cumont, datée de Gand le 26 mai 1911 et conservée au Fonds Cumont, provenant de Wanlin, actuellement à l'*Academia Belgica* de Rome. Je remercie Mme C. Bonnet de m'avoir fait connaître ce document inédit, ainsi que ceux du même fonds que je citerai dans cet article. Mme J. Hamesse, Directrice de l'*Academia Belgica*, m'a autorisé à les publier ici ; je lui en suis reconnaissant. Sur le

janvier 1925, l'ambassade de France à Rome dut recevoir l'exégète et l'historien des religions<sup>4</sup> : Lagrange venait de France, où sa sœur Pauline était décédée le 16 décembre précédent<sup>5</sup>.

De ce que Cumont aura pu écrire à Lagrange, on ne connaît qu'une seule phrase, d'ailleurs bien modeste, que nous rappellerons. Par contre, Lagrange, qui a créé en 1892 la *Revue biblique*, y donne soit des comptes rendus de certaines études de Cumont, soit des articles où les thèses de Cumont se trouvent mentionnées ou discutées. Ailleurs, on retiendra surtout une étude parue dans *le Correspondant* en 1910. Ce que l'on peut assurer, c'est que Lagrange a pour Cumont un grand respect, non pas de l'amitié<sup>6</sup>, car, dans ses lettres, il s'adresse à lui par le simple mot « Monsieur », ce qui ne l'empêche pas d'écrire des phrases comme celles-ci : « Un historien aussi soucieux de probité que M. Cumont », ou encore : « C'est à lui qu'on doit le répertoire des textes, des inscriptions et des monuments relatifs à Mithra. Il ne les a pas seulement catalogués, il les a expliqués et en a tiré le tableau le plus animé de sa religion. Il y a sans doute quelque impertinence et beaucoup d'ingratitude à s'appuyer sur cet admirable travail pour chercher chicane à l'auteur sur quelques points »<sup>7</sup>. Avant de discuter l'une ou l'autre position de Cumont dans son livre sur *les Religions orientales dans le paganisme romain*, de 1907, Lagrange écrit : « tous ceux qui veulent connaître l'action du christianisme dans l'empire devront lire ce petit volume »<sup>8</sup>. On pourrait multiplier les citations de ce genre. En voici encore deux, tirées l'une du dernier livre de Lagrange sur *l'Orphisme* : « l'illustre écrivain des religions orientales dans l'empire romain »<sup>9</sup>, et l'autre, de ses *Études sur les religions sémitiques* de 1905 : « Il nous plaît de citer ici M. Cumont, dont l'autorité [en matière de Mithra] est universellement reconnue »<sup>10</sup>.

---

passage de Lagrange en France à cette époque, cf. B. MONTAGNES, *Exégèse et obéissance. Correspondance Cormier-Lagrange (1904-1916)*, collection *Études Bibliques*, n. s. 11, Paris, Gabalda, 1989, pp. 302, 306-308.

<sup>4</sup> Lettre du 14 janvier 1925 provenant de l'Ambassade de France près le Saint-Siège et conservée au Fonds Cumont (cf. note 2).

<sup>5</sup> Ces détails sont connus par le *Journal personnel* de Lagrange, récemment retrouvé et conservé aux Archives de l'École Biblique de Jérusalem, à la date du 15 octobre 1925.

<sup>6</sup> Comparez avec les lettres de Lagrange à S. Lyonnet, à R. Devreesse et à J. Guitton : cf. M. GILBERT, « Quinze lettres du Père Lagrange au Père Lyonnet. 1933-1938 » : *Biblica* 71 (1990), pp. 280-298 ; ID., « Vingt-cinq lettres de M.-J. Lagrange à R. Devreesse (1928-1936) » : *Revue Biblique* 99 (1992), pp.471-498 ; B. MONTAGNES, « La correspondance du Père Lagrange avec Jean Guitton », *Revue Thomiste* 99 (1999), pp.736-762.

<sup>7</sup> M.-J. LAGRANGE, *Mélanges d'histoire religieuse*, Paris, Gabalda, 1915, pp. 73 et 100-101.

<sup>8</sup> Dans *Revue Biblique* 17 (1908), p. 310

<sup>9</sup> *Introduction à l'étude du Nouveau Testament. IV : Critique historique. Les mystères : l'Orphisme*, collection *Études Bibliques*, Paris Gabalda, 1937, p. 178. Sur ce livre, voici l'avis de P. Boyancé écrivant à Cumont le 3 janvier 1938 : « Il me paraît très sûr et très judicieux, mais il me paraît faire encore la part trop belle à un orphisme un et doctrinal, véritable église dans le paganisme » : cf. C. BONNET, *La correspondance de Franz Cumont* conservée à l'*Academia Belgica* de Rome, collection *Institut historique belge de Rome. Études de philologie, d'archéologie et d'histoire anciennes* 35, Bruxelles-Rome, 1997, p. 127.

<sup>10</sup> Collection *Études Bibliques*, Paris, Gabalda, 2<sup>e</sup> édition, 1905, p. 455.

Il reste que les rapports qui s'établirent entre Lagrange et Cumont ne furent, ni pour l'un ni pour l'autre, de première importance, et ce fut principalement Lagrange qui fit savoir ce qu'il pensait des travaux de Cumont, car l'exégète crut devoir entrer dans le domaine de l'histoire des religions. Mais ce que pensait Cumont de Lagrange, on ne le saura pas : les lettres qu'il a écrites à l'exégète ont été détruites par le disciple de ce dernier, Louis-Hugues Vincent.

## I. Les religions orientales

Les premières réactions de Lagrange aux travaux de Cumont sont sporadiques et secondaires : un bref compte rendu de l'article de Cumont sur « le Dieu Orotalt d'Hérodote » dans la *Revue biblique* de 1902<sup>11</sup>, quatre renvois à Cumont dans la seconde édition des *Études sur les religions sémitiques* en 1905<sup>12</sup> et deux autres renvois dans l'édition en un volume des études sur *la Crète*<sup>13</sup>.

Lorsque Cumont publie en 1907 son livre sur *les Religions orientales dans le paganisme romain*, Lagrange en donne un compte rendu dans la *Revue biblique* de 1908<sup>14</sup>, puis il y revient dans *le Correspondant* du 25 juillet 1910<sup>15</sup>. C'est dire l'importance que Lagrange attache au débat.

Celui-ci porte en fait sur les origines du christianisme. Selon l'école de l'histoire des religions, née en Allemagne quelques décennies plus tôt, le christianisme s'expliquerait par l'influence des religions du paganisme, en particulier par les religions à mystères. Cumont, d'une certaine façon, fait partie de cette école. Cependant il est beaucoup plus nuancé. Voici quelques extraits de sa Préface au volume en question<sup>16</sup> :

« On s'attache aujourd'hui à montrer que l'Église a fait des emprunts considérables aux conceptions et aux cérémonies rituelles des mystères païens. Or, lorsqu'on parle ici de mystères, on doit songer à l'Asie hellénisée bien plus qu'à la Grèce propre. [...] La foi nouvelle a versé la révélation qu'elle apportait dans les formes consacrées des cultes préexistants, les seules que le monde où elle a grandi pût concevoir. Tel est à peu près le point de vue qu'adoptent les historiens récents. [...]

La question se réduit dans le monde latin à des proportions beaucoup plus modestes, et elle change complètement d'aspect. Le christianisme ne s'est répandu ici qu'après être sorti du stade embryonnaire, quand il était virtuellement constitué. En outre, les mystères orientaux y restèrent longtemps, comme lui, la religion d'une minorité surtout étrangère. Entre

<sup>11</sup> Aux pp. 625-626.

<sup>12</sup> Aux pp. 455 (citée plus haut), 464, note, 466 et 467, note.

<sup>13</sup> *La Crète ancienne*, Paris, Gabalda, 1908, pp. 80, note, et 99.

<sup>14</sup> Aux pp. 309-311.

<sup>15</sup> « Les religions orientales et les origines du christianisme. À propos de livres récents », t.290 (n. s. 204), pp. 209-241. Lagrange reproduisit cet article dans ses *Mélanges d'histoire religieuse* (cf. note 6), pp. 69-130 : c'est le texte cité ici.

<sup>16</sup> On citera désormais la quatrième édition, parue à Paris chez Geuthner en 1929 : seules les notes ont été modifiées et mises à jour par rapport à la première édition.

ces sectes rivales, des échanges se sont-ils produits ? [...] Je crois qu'il ne faut pas en exagérer l'importance. [...] Des ressemblances ne supposent pas nécessairement une imitation, et les similitudes d'idées ou de pratiques doivent souvent s'expliquer, en dehors de tout emprunt, par une communauté d'origine. [...]

Ainsi, les recherches sur les doctrines ou les pratiques communes au christianisme et aux mystères orientaux font remonter presque toujours au-delà des limites de l'Empire romain, jusqu'à l'Orient hellénistique. [...]

Le fait essentiel, si l'on considère l'Empire romain, c'est que les religions orientales ont répandu, antérieurement puis parallèlement au christianisme, des doctrines qui ont acquis avec lui une autorité universelle au déclin du monde antique. La prédication des prêtres asiatiques prépara ainsi, malgré eux, le triomphe de l'Église, et celui-ci a marqué l'achèvement de l'œuvre dont ils ont été les ouvriers inconscients. [...]

Avec eux, la religion cesse d'être liée à un État pour devenir universelle ; elle n'est plus conçue comme un devoir public, mais comme une obligation personnelle ; elle ne subordonne plus l'individu à la cité, mais prétend avant tout assurer son salut particulier dans ce monde et surtout dans l'autre. [...] L'axe de la moralité fut ainsi déplacé. [...] L'existence ici-bas fut conçue comme une préparation à une vie bienheureuse. [...]

La divergence capitale, c'est que le christianisme, en plaçant Dieu hors des limites du monde, dans une sphère idéale, a voulu s'affranchir de toute attache avec un polythéisme souvent abject. [...] À mesure qu'on étudiera de plus près l'histoire religieuse de l'Empire, le triomphe de l'Église apparaîtra davantage, pensons-nous, comme l'aboutissement d'une longue évolution des croyances.<sup>17</sup> »

Bref, Cumont prend ses distances par rapport à d'autres historiens des religions. Pour lui, le christianisme n'a pas emprunté largement aux religions orientales : entre les deux, mieux vaut parler de certaines similitudes, qui renvoient presque toujours à l'Orient hellénistique. Avec son monothéisme extra mondain, le christianisme est original, mais il a bénéficié de ce que les religions orientales avaient apporté : une religion universelle, s'adressant à l'individu et lui ouvrant des perspectives de salut.

Pour Cumont, ces religions orientales “restèrent longtemps [...] la religion d'une minorité, surtout étrangère” (p. IX). Cependant notre historien admet plus avant qu'à la fin du II<sup>e</sup> siècle de notre ère, « se produit un débordement de croyances et de conceptions égyptiennes, sémitiques, iraniennes qui faillit submerger tout ce qu'avait laborieusement édifié le génie grec et romain » (p. 19). Peut-on dire avec lui, par exemple, que les dieux syriens se sont « imposés à l'Occident » (p. 111) ? Ou que « l'adoration la plus fervente des foules » allait aux panthéons asiatiques (p. 181) ? Parmi les raisons de ce succès, il faut reconnaître, selon Cumont, que les prêtres de

---

<sup>17</sup> Extraits des pp. 8-14.

ces religions orientales étaient savants : « la foi prétendit s'asservir aussi bien la physique que la métaphysique » (p. 28). Enfin, comment faut-il entendre cette conclusion de l'historien que le triomphe de l'Église serait « l'aboutissement d'une longue évolution des croyances » (p. XIV) ?<sup>18</sup>

Les quelques points relevés à l'instant — le succès des religions orientales, leur intellectualisme et leur « aboutissement » dans le christianisme —, voilà les prises de position de Cumont qui ont frappé Lagrange et à propos desquelles il lui « *reste [...] quelques doutes* »<sup>19</sup>, qu'il formulera d'ailleurs le plus souvent sous forme de questions. Résumons donc ce compte rendu de Lagrange. Ses doutes portent sur deux points.

Il lui semble que Cumont n'a pas dit expressément que l'esprit hellénique avait transformé l'esprit oriental, autrement dit que la part de la culture hellénistique n'a pas été assez soulignée. En particulier, le fait que « l'érudition de l'Orient était, depuis longtemps, une érudition grecque » (p. 310). Ceci se manifeste dans le domaine de la métaphysique : ainsi, « dans le culte oriental de Bel [...] ce qu'il y avait de plus attrayant pour l'intelligence n'était-il pas d'origine grecque, si la métaphysique elle-même ne saurait avoir une autre origine ? » (p. 310).

Lagrange a bien écrit « expressément », car Cumont n'a pas manqué de signaler les cas où il décelait l'impact de la pensée hellénique sur telle ou telle religion qu'il étudie. Par exemple, à propos des cultes et mythes phrygiens : « Ces penseurs [grecs] réussirent sans doute à faire admettre par les prêtres même de Pessinonte beaucoup de spéculations fort étrangères au vieux naturalisme anatolique. » (*Rel. or.*, p. 48.) Ou encore à propos des mystères égyptiens, au II<sup>e</sup> siècle, où se développa la doctrine d'une rétribution future : « Seulement ici aussi, comme dans leur conception de la divinité, les mystères égyptiens ont suivi le progrès général des idées plus qu'ils ne l'ont dirigé ; ils ont été transformés par la philosophie plus qu'ils ne l'ont inspirée » (p. 86). Par contre, le culte de Mithra « fut certainement beaucoup moins hellénisé que le culte alexandrin d'Isis et de Sérapis, ou même que celui de la Grande Mère de Pessinonte » (p. 138). Quant à Bel, auquel Lagrange fait explicitement référence, « Bel, plus ou moins confondu avec le Soleil » (*RB* 1908, p. 310), l'exégète pense, comme Cumont, à son culte à Palmyre, repris par Aurélien. Or, la même année 1908, Lagrange avait écrit un article sur cette ville du désert syrien, dans lequel il écrivait : « Aurélien ne se trompait pas trop en constatant la dévotion des Palmyréniens pour l'astre du jour, mais cette extension de l'aspect solaire est l'œuvre du syncrétisme gréco-romain, plutôt qu'un trait spécial de la race »<sup>20</sup>. Cumont n'a pas été aussi net (*Rel. or.*, p. 106) ; il a tout de même parlé d' « un échange incessant (...) de croyances entre ces pays excentriques et les provinces latines » (p. 102).

<sup>18</sup> Cf. aussi p.20.

<sup>19</sup> *Revue Biblique* 17 (1908), p. 310.

<sup>20</sup> « Palmyre (Histoire, monuments, inscriptions, religion) » : *Le Correspondant* 232 (n.s. 196), pp. 932-952, repris dans ses *Mélanges d'histoire religieuse* (cf. note 6), pp. 32-68, dont on cite ici la p. 67.

Deuxième difficulté de Lagrange : « Peut-on [...] dire dans quelle mesure ce triomphe [des divinités orientales] fut éclatant ? » (p. 310). Augustin, par exemple, écrit Lagrange, polémise « bien davantage contre les explications stoïciennes, qui expliquaient le culte des dieux en les assimilant à l'âme du monde ou à ses éléments, et surtout contre les théories néo-platoniciennes, qui esquissaient une théologie mystique [...] conciliable avec les cultes traditionnels » (p. 310-311). Apulée et Porphyre, dans la *Cité de Dieu* (I-X), sont discutés « moins comme propagateurs des cultes orientaux que comme penseurs » (p. 311). En d'autres mots, aux yeux d'Augustin, les philosophies stoïcienne et néo-platonicienne ont plus de poids que les religions orientales. Par ailleurs, la découverte du sanctuaire au Janicule de Rome conduit à voir dans ses adeptes « un petit monde sémitique (...) transplanté plutôt qu'un groupe de romains convertis » (p. 312).

Quant à l'aboutissement dans le christianisme d'une longue évolution des croyances, Lagrange observe que Cumont, sans traiter proprement ce problème, indique « nettement dans quel sens il le résoudre » (p. 311). Cependant Lagrange, qui reconnaît aux religions orientales la prétention de satisfaire l'aspiration au salut, se demande si ce fut un moyen favorable à la propagande chrétienne ou plutôt un obstacle ; à moins de dire que « des solutions insuffisantes ne font que provoquer la recherche de la solution vraie » (p. 311).

Les doutes de Lagrange, remarquons-le, ne touchent en rien les analyses auxquelles procède Cumont sur chacune des religions orientales. Sur un seul point, il trouve Cumont en faute par omission, au sujet d'Augustin. Les doutes de Lagrange portent essentiellement sur l'appréciation d'ensemble de ces religions : Cumont y avait consacré ses chapitres II et VIII. Nul ne sait comment il reçut les doutes de son recenseur.

Toujours est-il qu'en 1910, celui-ci reprenait la discussion sur « les Religions orientales et les origines du christianisme »<sup>21</sup>. La question de la philosophie n'intervient plus ici. Lagrange reprenait plutôt les thèses des historiens des religions, par rapport auxquelles Cumont, on l'a dit, s'était démarqué. Cependant Cumont avait accepté qu'il y avait des ressemblances entre les religions orientales et le christianisme et, de plus, que ces cultes avaient eu une influence sur le développement du christianisme. Lagrange reprend ces deux points.

À propos des ressemblances, Cumont écrivait que sous l'empire, « il ne restait qu'une attache à rompre, en isolant en dehors des bornes du monde ce dieu qui résidait dans un ciel lointain, pour aboutir au monothéisme chrétien »<sup>22</sup>, ceci à propos du culte du Soleil. Cumont ajoute que sur ce point aussi « la propagation des cultes orientaux a aplani les voies du christianisme ». Mais, puisqu'il est question, pour Lagrange, de ressemblances, il est clair qu'entre l'hénothéisme païen et le monothéisme, il y a bien plus de distance qu'entre le monothéisme chrétien et celui des Juifs, dont hérite le christianisme.

<sup>21</sup> Cf. note 14.

<sup>22</sup> *Religions orientales*, p. 124, cité par LAGRANGE, «Les religions orientales», p. 83.

Toujours à propos d'analogies entre religions orientales et christianisme, Lagrange passe au culte de Mithra. Cumont sera son guide et il observe d'entrée de jeu que « des savants non spécialistes semblent avoir tablé sur les études de M. Cumont pour proposer des conclusions contre lesquelles il serait sans doute le premier à protester » (p. 101). Lagrange vise Salomon Reinach, sur les thèses duquel il s'exprime la même année<sup>23</sup>. Cependant, dans son édition des *Textes et monuments figurés relatifs aux mystères de Mithra*, parue à Bruxelles en 1896 et 1899, Cumont avait écrit : « Mithra, à la fin de sa mission terrestre, célébrait un festin, qui était commémoré par le banquet sacré des mystes, de même que, chez les chrétiens, la dernière Cène l'était par la communion »<sup>24</sup>. Certes, Cumont a explicitement averti<sup>25</sup> que lorsqu'on parle d'une « cène de Mithra avec ses compagnons », « c'est un artifice de style pour faire saillir un rapprochement et établir vivement et approximativement un parallèle ». Lagrange trouve, quant à lui (p. 74), que, « dans un ouvrage scientifique, c'est là un jeu dangereux et la source des plus graves confusions ». Il relève donc, à propos de ce parallélisme, que la « mission terrestre » de Mithra est de l'ordre du mythe, alors que la dernière Cène de Jésus est une « institution très historique, dont l'Eucharistie est très certainement la commémoration » (p. 109). « La vraie ressemblance entre les deux Cènes, explique Lagrange (p. 110), est surtout plastique », et qui sont en ce cas les imitateurs ? « M. Cumont lui-même, ajoute-t-il, semble reconnaître la dépendance des artistes mithriaques. » Dois-je rappeler, par ailleurs, qu'il n'est plus aujourd'hui d'exégète de renom, pour voir dans le mystère chrétien une influence des mystères orientaux ? Lagrange concluait déjà que le christianisme des trois premiers siècles n'a emprunté aux religions orientales aucun article de son *Credo* et il ajoute : « Le seul point vraiment commun est l'espérance de la résurrection des morts, attesté par Tertullien pour le culte de Mithra. Encore ne savons-nous pas si ses sectateurs l'entendaient d'une manière aussi spirituelle que saint Paul, et il est certain que Jésus a trouvé ce dogme admis par les maîtres d'Israël » (p. 114). En voilà assez sur les similitudes ou analogies.

Reste à savoir quelle influence les religions orientales ont pu exercer sur le succès du christianisme. À la fin de son livre sur *les Religions orientales*, Cumont écrivait (p. 193) : « Les deux croyances opposées se meuvent dans la même sphère intellectuelle et morale [...], et, de fait, on passe alors de l'une à l'autre sans secousse et sans déchirement. » Lagrange, qui avait déjà relevé cette phrase en 1908<sup>26</sup>, la reprend en 1910 (p. 127) en avouant que c'est là « ce qui m'a le plus péniblement surpris dans un livre d'ailleurs si estimable ». Il faudrait, à son avis, se demander « si le progrès n'est pas dû au christianisme » (en supposant évidemment qu'on passe d'une religion orientale à l'Église, et non pas l'inverse, puisque c'est l'Église qui l'emporte au IV<sup>e</sup> siècle). « Ou plutôt, continue-t-il, il faut voir dans la sublimité qu'affecte maintenant le paganisme, dans son effort pour constituer une morale religieuse, un effort suprême pour résister au christianisme

<sup>23</sup> *Quelques remarques sur l'«Orpheus» de M. S Reinach*, Paris, Gabalda, 1910, 78 p.

<sup>24</sup> Au t. I, pp. 174-175, cité par LAGRANGE, «Les religions orientales», p. 108.

<sup>25</sup> *Religions orientales*, p. 9, cité par LAGRANGE, «Les religions orientales», p. 73-74.

<sup>26</sup> *Revue Biblique* 17, p. 311.

*vainqueur.* » Un texte de Maxime de Madaure<sup>27</sup>, écrit en 390 à l'adresse d'Augustin, s'expliquerait de la sorte. Lagrange le laissait déjà entendre en 1908.

Que faut-il penser de tout cela aujourd'hui ? Sur le repas eucharistique, on a dit plus haut que toute influence des religions orientales était abandonnée. Lagrange avait tout d'abord trouvé que l'impact de l'hellénisme sur ces religions n'avait pas été explicitement assez souligné par Cumont. Or, dans sa mise à jour de 1989 sur *les Cultes orientaux dans le monde romain*, Robert Turcan<sup>28</sup> note d'entrée de jeu (p. 13) : « Plutôt que de "religions orientales", il faudrait [...] parler — pour être plus exact — de religions d'*origine* orientale ou de religions *gréco-orientales*, qu'un vernis hellénistique avait revêtues, voire pénétrées depuis deux ou trois siècles parfois avant leur arrivée dans l'Occident latin. » Il reconnaît aussi que « différentes écoles de l'hellénisme intellectuel ont ainsi donné une espèce de caution aux cultes d'origine levantine (le stoïcisme et le platonisme notamment) » (p. 29), et parmi les philosophes hellènes, il cite, comme Lagrange, Plutarque et Porphyre (p. 30).

D'autre part, les religions orientales ont-elles vraiment triomphé du paganisme romain, avant de céder la place au christianisme ? Selon Robert Turcan, dès la seconde moitié du III<sup>e</sup> siècle, ces religions orientales ont connu un déclin (p. 325). Il est donc difficile de les considérer comme triomphantes au IV<sup>e</sup> siècle. Pour entrer dans le détail, toujours selon Turcan, « contrairement à ce qu'affirmait Cumont, les dieux de l'Orient sémitique ne se sont pas "imposés à l'Occident"<sup>29</sup>. Le culte de Mithra, en dehors de Rome-Ostie et de quelques sites rhéno-danubiens, eut un impact « plutôt sporadique et restreint » (p. 234). À Rome, il n'aurait « jamais mobilisé plus de 1 ou 2 % de la population » (p. 216). « Cybèle et Attis sont partout présents en Italie, quoique de façon plus ou moins sporadique » (p. 61), mais en Gaule, Cybèle jouit d'« un extraordinaire engouement » (p. 65). Quant à Isis, fréquente dans le Latium, en Campanie, en Vénétie et dans l'Émilie, son culte n'a pénétré que de façon limitée dans le reste de l'Italie ; cependant « l'Occident romain ne l'a pas boudée » (p. 97).

Quant à dire, comme Cumont, que le christianisme a été l'aboutissement des religions orientales, il faut peut-être s'entendre sur le sens du mot « aboutissement ». On ne peut croire que, pour Cumont, ces cultes orientaux se soient retrouvés épanouis, transcendés dans le christianisme. Ce serait, je crois, aller au-delà de sa pensée profonde. Si l'on veut dire qu'ils avaient en quelque sorte, avec un impact inégal et plus restreint que ne le croyait Cumont, préparé les esprits en les ouvrant à quelques perspectives plus élevées, on pourrait l'admettre. Cumont n'a-t-il pas parlé aussi de « préparation » (pp. XII et 194), R. Turcan également (p. 338) ?

Les doutes de Lagrange n'ont porté que sur peu de points de l'étude de Cumont et la recherche plus récente ne semble pas lui avoir donné

<sup>27</sup> [Maxime de Madaure, fin IV<sup>e</sup> siècle, orateur et grammairien latin, ami de saint Augustin.]

<sup>28</sup> Collection *Histoire*, Paris, Les Belles Lettres, 397 p. + 24 pl.

<sup>29</sup> *Cultes orientaux*, p. 190, citant CUMONT, *Religions orientales*, p. 111.

totale­ment tort, sauf pour le sanctuaire du Janicule, dont l'histoire est beaucoup plus complexe, comme le montre R. Turcan (pp. 184-189).

## II. L'aigle funéraire des Syriens

Dans le numéro de septembre-octobre de 1910 de la *Revue de l'histoire des religions*, Cumont publie un article de quarante-six pages sur « l'Aigle funéraire des Syriens et l'apothéose des empereurs »<sup>30</sup>. Cumont traverse une période pénible : professeur à l'Université de Gand, il a présenté sa démission en février 1910, mais elle ne sera acceptée qu'en mai 1911. Il a relevé qu'en Syrie du Nord, la figure emblématique de l'aigle est souvent reproduite sur les sépultures antiques et il se demande quel sens les fidèles de la *dea Syria* lui attribuaient (p. 122). Sa conclusion est que ses recherches lui « ont permis de constater à nouveau la puissance de cette religion solaire qui s'était développée chez les Sémites, en nous faisant entrevoir son action sur les croyances eschatologiques du monde romain » (p. 163). C'est que « le mort [...] est porté au ciel par un aigle sous la protection du soleil » (p. 134). Il s'agit là, aux yeux de Cumont, d'une figuration hiératique dont l'origine remonte aux Babyloniens (cf. p. 139) : « des théories chaldéennes [c'est-à-dire ayant pour auteurs "les prêtres astrologues des temples sémitiques"]<sup>31</sup>, qui se répandirent en Syrie au plus tard à l'époque des Séleucides, enseignaient que les âmes, descendues du Soleil, devaient y remonter après la mort » (p. 149). « L'aigle, consacré au Soleil, sera le messager qui lui rapportera les âmes libérées des corps qui les tenaient captives ici-bas » (p. 150).

Telles sont les thèses fondamentales de cet article, dont Cumont envoie un tiré à part à Lagrange. Celui-ci lui écrit de Jérusalem le 23 janvier 1911. À l'époque, l'exégète vient d'achever le manuscrit de son *commentaire de l'évangile de Marc* et il sait clairement qu'il est toujours soupçonné à Rome. Voici le texte de cette lettre :

Monsieur,

Je vous remercie d'avoir bien voulu m'envoyer votre étude sur l'aigle funéraire des Syriens, si riche en informations et si sûre de méthode. Permettez-moi cependant de vous dire que j'ai toujours beaucoup de difficulté à attribuer aux Babyloniens et aux Sémites l'origine du *sic itur ad astra* sous aucune forme. Leurs théories<sup>32</sup> de l'au-delà sont si tristes même pour un Gilgamès ! Ils ont donc changé... sous quelles influences ? Je ne voudrais pas parler des Ariens, mais il me semble que le char enlevé par des griffons de Hagia Triada aurait fait bonne figure dans votre collection, et aussi les aigles — comme ce sont sans doute des aigles associés au culte de la double hache. Par la Carie on arrivait dans la Syrie du Nord (\* : Labranda, Dolichè, Hiérapolis), et vous notez que c'est là surtout

<sup>30</sup> Au t. 62, pp. 119-164.

<sup>31</sup> Précision ajoutée dans l'édition retravaillée de cet article parue dans ses *Études syriennes*, Paris, Picard, 1917, pp. 35-118, sous le titre : « L'aigle funéraire d'Hiérapolis et l'apothéose des empereurs » ; on cite ici la p. 61.

<sup>32</sup> Dans son édition, de 1997, p. 261, C. Bonnet (cf. note 8) a lu par erreur « Leurs Musées ».

qu'on trouve les aigles. Les Latins avaient ce symbolisme dans leurs traditions, puisqu'ils l'ont accepté si volontiers dans sa forme orientale. Et l'Égypte ? J'aurais bien voulu vous voir expliquer l'aigle des Ptolémées enlevant le serpent qui, dans ce cas, ne mord pas sa queue...

Vous voyez que je vous fais toujours la même mauvaise querelle sur l'influence de Babylone. Veuillez me pardonner mon indiscretion, c'est votre indulgence qui me rend si hardi, et agréez encore une fois mes remerciements et l'expression de mes sentiments les plus distingués

fr. M.-J. Lagrange  
des fr. pr.

Étana le Babylonien est tombé, Ganymède le Phrygien est arrivé. Ahuramazda, Zeus, sont des dieux du ciel, réels et puissants, Anu n'est guère qu'un symbole etc.

La difficulté de Lagrange, c'est que Cumont attribue aux Babyloniens et aux Sémites l'origine d'une véritable eschatologie, d'une divinisation des défunts. Lagrange n'en reconnaît, chez eux, aucune, « sous aucune forme ». Il s'en est déjà expliqué dans ses *Études sur les religions sémitiques*<sup>33</sup> : pour résumer la thèse de Cumont, Lagrange a cité Virgile (*En.* 9, 641) : *sic itur ad astra*. Or, pour Lagrange, chez les Babyloniens, « l'idée d'une situation fâcheuse [des morts] aux enfers et la possibilité d'une condition meilleure sont des conceptions connexes également opposées à celles d'une déification universelle des morts » (pp. 340-341). Si donc on trouve des Sémites, les Syriens en l'occurrence, qui professent l'idée qu'explique Cumont, c'est qu'ils ont subi une influence non sémitique. Laquelle ? Or, en étudiant *la Crète* en 1908<sup>34</sup>, Lagrange avait relevé que, sur un des petits panneaux du sarcophage trouvé au palais de *Hagia Triada* (la Sainte Trinité), entre Phaestos et la mer, on voyait un char enlevé par des griffons : n'était-ce pas l'image du passage de la demeure terrestre du mort à sa demeure céleste ? (p. 67). D'où venait en Crète cette idée ? Les Crétois ne sont pas des Ariens, entendez des indo-européens. Aux yeux des Anciens, la Crète avait été colonisée par des gens apparentés aux Cares. Or, la Carie, au sud-est de la Turquie actuelle, avec les villes d'Halicarnasse (où Hérodote était né) et de Labranda, n'était guère éloignée de la Syrie du Nord, dont Dolichè et Hiérapolis étaient des villes importantes. Dès lors, raisonne Lagrange, une parenté d'idées semble possible entre Crétois et Syriens, du moins en matière d'eschatologie. D'où venaient ces idées ? D'Égypte, répond Lagrange : aux derniers temps des grands palais, il y aurait eu en Crète « la pénétration des idées égyptiennes sur le séjour des bienheureux » (p. 111). Même dans l'Égypte hellénisée des Ptolémées, on retrouve l'aigle, mais dans un cadre spécial : Cumont pourrait-il l'expliquer ?

Tel est le sens de cette lettre, pour autant que je la comprenne<sup>35</sup>.

<sup>33</sup> Cf. note 9.

<sup>34</sup> Cf. note 12.

<sup>35</sup> Le sens du post-scriptum m'échappe en partie. Lagrange, me semble-t-il, se réfère aux pp. 139-140 de l'article où Cumont attribue précisément aux Babyloniens l'origine de l'apothéose astrale : « L'aigle, écrivait-il (p. 139), porte alors Étana jusqu'au ciel, où celui-ci s'empare, semble-t-il, des insignes royaux d'Anou, (...) mais il finit par être précipité sur

En 1917, Cumont rassemble ses *Études syriennes*, dont celle sur l'aigle funéraire<sup>36</sup>, mais le texte en a été profondément remanié, car, écrit-il en note (p. 35), « nous avons largement profité des observations qui nous avaient été présentées. Elles nous ont amené à modifier certaines de nos opinions ; si nous n'avons pas cru devoir en abandonner d'autres, ce n'est pas sans avoir mûrement pesé la valeur de la critique qui en avait été faite ».

Dans cette édition retravaillée, Lagrange n'est pas cité, mais il me semble que Cumont ne manque pas de répondre à son correspondant. Ainsi, il signale « les monstres ailés qui traînent le char des défunts sur le sarcophage mycénien d'Haghia Triada » (p. 95, note 2). À propos de l'origine de l'eschatologie syrienne, il écrit (p. 56) : « *l'emploi de l'aigle comme symbole sépulcral d'immortalité est probablement fort ancien en Syrie, même si l'on admet qu'il y a été primitivement importé de Chaldée, d'Égypte ou d'Asie Mineure* ». En note, il renvoie à un appendice sur « cette question d'origine encore fort obscure et dont la solution est incertaine », précise-t-il. Dans cet appendice, il affirme (p. 108) que « le type artistique du personnage qu'un aigle emporte sur le dos est d'origine babylonienne » : il considère en avoir apporté les preuves. Quant à l'origine de l'aigle funéraire, il mentionne l'hypothèse que lui avait proposée Alan H. Gardiner<sup>37</sup>, à savoir l'Égypte : le faucon, symbole du pharaon, une fois mort, remonte au ciel pour y être absorbé par le soleil. Cependant, Gardiner a perçu l'objection que Cumont formule ainsi : « l faudrait donc supposer que l'aigle des Ptolémées a hérité des attributions eschatologiques du faucon des Pharaons » (p. 113). En apporter la preuve est impossible. Cumont propose donc une autre voie : l'aigle funéraire de la tombe trouvée à Marissa, non loin de l'antique Lakish, aujourd'hui en Israël, est du III<sup>e</sup> siècle avant notre ère et son auteur était originaire de Sidon ; or, la Palestine d'alors était soumise aux Lagides. On pourrait donc supposer que cet aigle funéraire de Marissa doive son origine, en fin de compte, à Alexandrie, via Sidon. Mais, bien entendu, il ne peut s'agir que d'une hypothèse, à laquelle Cumont en ajoute d'autres, « indémontrable, écrit-il, mais elle paraît, somme toute, assez plausible » (p. 115-116).

En 1918, Lagrange, qui passe les années de guerre à Paris, donne dans la *Revue biblique*<sup>38</sup> un compte rendu des *Études syriennes* de Cumont. Sur l'origine de l'aigle funéraire, il s'en remet au savant belge qui, écrit : Lagrange (p. 290), a fourni « *tous les éléments de solution dans l'appendice* ». Mais ce qui préoccupe Lagrange, c'est l'origine du rôle du soleil dans cette eschatologie. Il trouve la pensée de Cumont « assez flottante [...] et l'on ne saurait qu'apprécier cette réserve » (p. 289). En effet, aux

---

la terre ». Pour Lagrange, Éтана a échoué et Anou n'est que symbolique. Par contre, « la fable de Ganymède, enlevé par l'aigle de Zeus, devint, selon Cumont (p. 140), un symbole de l'ascension des âmes vers les astres ». Quant à Ahuramazda, dieu perse de la voûte céleste, on l'identifia à Zeus (cf. CUMONT, *Religions orientales*, p. 118). Ainsi comprise, l'argumentation de Lagrange — recourir aux Babyloniens, c'est s'appuyer sur leur échec —, ne me paraît pas avoir beaucoup de poids.

<sup>36</sup> Cf. note 29.

<sup>37</sup> Cf. *Revue de l'Histoire des Religions* 63 (1911), pp. 208 ss.

<sup>38</sup> Au t. 27, pp. 288-290.

pages 61 et 106 des *Études syriennes*, Cumont maintient une origine sémitique et même syrienne, mais en note, aux pp. 62 et 106, il rappelle que l'absorption du pharaon décédé dans le soleil est une idée très ancienne en Égypte. Et Lagrange de réagir : « Plus j'y réfléchis pour ma part, plus il me semble constater l'influence de l'Égypte dans le monde antique en matière de fins dernières » (p. 289).

On sait assez que F. Cumont n'avait pas dit son dernier mot sur l'eschatologie ancienne. Il suffira ici de citer quelques lignes de son chef-d'œuvre posthume *Lux perpetua*, paru en 1949. À propos de « l'espoir d'une éternité radieuse dans la splendeur des cieux » (p. 142), il écrit : « À rechercher la première origine de cette doctrine, il nous faudra (...) nous transporter dans l'Égypte pharaonique et la Crète minoëne (en note, il renvoie au sarcophage de Hagia Triada). Mais ce n'est point de ces pays que sont venues les croyances qui se propagèrent en Europe. Nous les retrouvons au contraire, nettement formulées à la fois dans l'Inde védique et dans la Perse avestique, et c'est le dualisme zoroastrien qui a donné une précision rigoureuse à la conception d'une béatitude céleste opposée à la damnation infernale » (p. 143).

Le compte rendu de Lagrange sur les *Études syriennes* de Cumont avait paru avant l'été de 1918. La guerre s'achevait. Le 24 septembre, Cumont écrivait à l'exégète, mais la lettre tarda à lui parvenir, car celui-ci n'était plus à Paris, mais à Rome. Jérusalem avait été prise par les Anglais en décembre 1917 et les Turcs étaient définitivement vaincus en septembre 1918. À la fin septembre, Lagrange se rendit donc à Rome pour solliciter l'autorisation de rouvrir l'*École biblique*. Il finit par l'obtenir et quitta l'Italie le 7 novembre ; le 12, il rentra à Jérusalem. La lettre de Cumont n'a pas été conservée, mais voici la réponse de Lagrange :

Rome 15 via S. Vitale  
8 oct. 1918

Monsieur,

Votre aimable lettre du 24 sept. est venue me rejoindre à Rome, et je me suis trouvé durant quelques jours dans l'impossibilité de découvrir votre adresse. J'espère que bientôt vous pourrez rentrer dans votre cher pays et y reprendre vos études. Je crois bien que je n'ai pas assez dit au public tout ce que nous vous devons.

Comme vous le pressentez, mon désir est de rentrer à Jérusalem, et je me regarde comme étant déjà sur le chemin. Mais jusqu'à présent je n'ai pu obtenir la permission du Gouvernement anglais. Si bien que peut-être aurai-je le plaisir de vous voir à Rome, où vous serez bientôt, me disait tout à l'heure M. van den Heuvel<sup>39</sup>. Notre école biblique n'a pas trop souffert. Les

<sup>39</sup> Jules van den Heuvel (1854-1926) fut, de 1915 à fin 1918, ministre de Belgique près le Saint-Siège.

Turcs nous ont seulement emprunté environ 300 volumes que nous retrouverons sans doute sur les catalogues d'antiquariat allemands<sup>40</sup>.

Veillez agréer, Monsieur, avec mes remerciements pour votre très cordiale sympathie, l'expression de mes sentiments les plus respectueux.

M.-J. Lagrange  
des fr. pr.

J'ai lu et relu attentivement votre réflexion sur les origines du séjour céleste assigné aux âmes. Et il semble bien en effet que cette origine ne soit pas égyptienne. Je serais bien aise de mieux connaître votre théorie ; cela — sans paradoxe — sera plus facile à Jérusalem que dans mon existence de déraciné.

Outre l'amabilité qui transparait dans le ton de cette lettre, il faut relever le post-scriptum. Cumont aura donc fait part à Lagrange de son avis sur le point le plus important de la recension des *Études syriennes*. Lagrange répond : « *J'ai lu et relu attentivement votre réflexion sur les origines du séjour céleste assigné aux âmes*<sup>41</sup>. *Et il me semble bien en effet que cette origine ne soit pas égyptienne.* » Voilà qui clôt cette discussion ; il est important de le faire connaître et l'on appréciera aussi la loyauté intellectuelle de Lagrange, comme de Cumont.

Faut-il s'étonner alors si, en 1919, dans la *Revue biblique*, Lagrange publie un long article sur "Attis et le christianisme" (pp. 419-480), où l'œuvre de Cumont, souvent mise à contribution, ne reçoit pratiquement que des éloges ?

### III. Le rescrit de Nazareth

Depuis 1878, la collection Frœhner, aujourd'hui au Cabinet des médailles de la Bibliothèque nationale, possédait une inscription grecque sur marbre blanc et l'inventaire de l'époque disait simplement qu'elle avait été "envoyée de Nazareth". Cumont en prit connaissance, grâce à Michel Rostovtzeff, et, le premier, la publia en 1930 dans la *Revue historique*, avec photo et commentaire<sup>42</sup>. L'article est intitulé : « Un rescrit impérial sur la violation de sépulture. » Une longue discussion entre savants allait s'ouvrir. Pour la clarté, voici la traduction proposée en 1958 par Joseph Schmitt<sup>43</sup>, car Cumont ne donna qu'une version latine (p. 243) :

« Il me plaît que les sépultures et les tombeaux qu'on a faits par religion pour les aïeux ou les enfants ou les proches demeurent immuables à perpétuité. Si néanmoins un accusateur vient convaincre quelqu'un, soit de

<sup>40</sup> En fait, "ils furent rendus en 1918, dûment estampillés du sceau d'une bibliothèque de la Sublime Porte d'Istanbul" : M. SIGRIST, "Bibliothèque de l'École Biblique" : *Naissance de la méthode critique*, collection *Patrimoines. Christianisme*, Paris, Cerf, 1992, p. 94.

<sup>41</sup> On peut en lire une ébauche dans l'article de CUMONT, « La théologie solaire du paganisme romain » : *Mémoires présentés par divers savants à l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres*, 12, 2 (1913), spécialement pp. 464-465.

<sup>42</sup> Au t. 163, pp. 241-266.

<sup>43</sup> *Dictionnaire de la Bible. Supplément*, t. 6, col. 346.

les avoir détruits, soit d'avoir exhumé de quelque autre manière les corps ensevelis, soit de les avoir transférés en d'autres lieux par manœuvre frauduleuse et à des fins injurieuses, soit enfin d'avoir changé de place les dalles (ou les inscriptions) et les pierres d'un tombeau, j'ordonne que le coupable soit condamné (ou mis en jugement) pour lèse-religion envers les hommes avec la même rigueur que pour lèse-piété à l'égard des dieux (ou comme en matière de lèse-divinité par manquement aux devoirs des hommes envers les dieux)<sup>44</sup>. Car il faudra honorer les morts beaucoup plus (qu'on ne l'a fait).

Qu'il ne soit absolument permis à personne de changer [les tombes] (ou de déplacer [les corps]). Sinon, je veux que, du chef de violation de sépulture, le coupable soit condamné à mort. »

La traduction est toujours sujette à discussion. En 1994, Laura Boffo<sup>45</sup> en a donné une autre, quelque peu différente. C'est que ce rescrit de Nazareth est loin d'être clair. Cumont a fourni un commentaire détaillé, dont on retiendra ici ce qui restera au centre des discussions.

Tout d'abord, pour la compréhension du texte. Cumont voit dans les lignes 17-22 « une addition ajoutée de la main même d'Auguste à la rédaction qu'un affranchi *ab epistolis* lui avait soumise » (p. 256). C'est que le rescrit émanerait de l'empereur Tibère, répondant à une consultation du légat de Syrie ou du procureur de Judée (p. 245). Quant à l'affaire qui aurait provoqué la consultation et le rescrit, Cumont suggère, sans dissimuler la fragilité de l'hypothèse, ce que l'évangile de Matthieu, 28,12-15, rapporte : après l'ensevelissement de Jésus et sa résurrection, les grands-prêtres donnèrent aux gardes cette consigne : Vous direz ceci : "Ses disciples sont venus de nuit et l'ont dérobé tandis que nous dormions." Que si l'affaire vient aux oreilles du gouverneur, nous nous chargeons de l'amadouer et de vous épargner tout ennui »<sup>46</sup>.

Cumont envoya un tiré-à-part de cet article à Lagrange, qui lui répondit par lettre, de l'École biblique de Jérusalem :

13 juin 1930

Monsieur,

Votre lettre m'oblige à un aveu. Obligé de me défier de ma mémoire, qui m'abandonne, je me suis fait une règle d'accuser réception aussitôt que je reçois une brochure<sup>47</sup> — sauf à la lire plus tard. Sans quoi j'aurais exprimé beaucoup plus vivement le très grand intérêt que j'ai pris à une découverte d'un tel prix et si magistralement mise en lumière. Vous pouvez bien penser à quel point votre brochure nous a frappés. Le P. Abel vous demande la

<sup>44</sup> La phrase qui suit débute à la ligne 17 de l'inscription.

<sup>45</sup> *Iscrizioni greche e latine per lo studio della Bibbia*, Brescia, Paideia, p. 333.

<sup>46</sup> Traduction des versets 13-14 de la *Bible de Jérusalem*, Paris, Cerf, 1999, p. 1729.

<sup>47</sup> De fait, le Fonds Cumont (cf. note 2) possède à la date du 8 juin 1930 une carte de visite de Lagrange, lequel y a écrit : "vifs remerciements ; félicitations très respectueuses".

permission de reproduire le texte grec dans une note de la Revue biblique. Nous comprenons combien il importerait d'être certains de l'origine.

Malheureusement l'expérience nous a montré bien des fois à quel point il faut se défier des marchands. Le Père Vincent surtout est devenu absolument sceptique (En ce moment le pectoral d'Amenemhat, qu'il croit venir de Byblos et qu'on rattache obstinément aux environs de Gaza)<sup>48</sup>. Il m'a promis cependant d'essayer une enquête : mais c'est si vieux ! Si nous obtenons le moindre indice d'une piste à suivre, nous ne manquerons pas de vous avertir<sup>49</sup>. Je serai très heureux de faire la connaissance de M. Carcopino à son passage<sup>50</sup>.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments très respectueux,

fr. M.-J. Lagrange  
des fr. pr.

P.S. J'hésitais à vous soumettre une conjecture que je recommande à votre indulgence. Sans parler de votre érudition prestigieuse, ce qui m'a frappé dans votre étude c'est de distinguer la ligne 17 et ss. de ce qui précède. Je serais tenté d'aller plus loin dans ce sens. Que l'empereur ait ajouté quelque chose de sa main, je n'en vois pas d'indice. Mais il me semble que la solution du *casus* commence là. La consultation suppose un doute : la loi s'applique-t-elle dans un cas donné ? César reprend la loi, qu'il promulgue de nouveau pour un magistrat à l'étranger, relative à la violation de sépulture, *violati sepulcri*. C'est des tombeaux qu'il s'agit en première ligne, et il est interdit même d'enlever des titres ou des pierres. Dans ces derniers cas la peine de mort serait bien dure. Mais en somme ce respect des tombeaux a pour but d'honorer les mânes comme les dieux. Alors polu ; ma`llon... avec un gavr faible : En effet, beaucoup plus conviendrait-il (futur de conséquence, comme vous l'avez, je crois, indiqué) d'honorer les ensevelis (eux-mêmes). Je ne puis croire que César dise : "désormais il faudra honorer les morts bien davantage". Cette sentence vague ne serait guère à sa place dans cette *imperatoris brevitatis*, et ne rendrait pas polu ; ma`llon, qui enchérit sur ce qui précède. Si l'on est passible d'une peine pour enlever quelques pierres, combien plus est-on coupable de déranger le mort lui-même ! De sorte que la translation, dénoncée par le questionneur comme illicite, en dehors des parents, d'une raison d'utilité pour le mort lui-même (comme c'était au contraire le cas de Pline<sup>51</sup>) la translation est absolument interdite et passible de mort. Quoique en apparence, il n'y ait pas de tumbwruca, on ne doit pas hésiter à poursuivre, *nomine*, comme vous l'avez si bien dit, du chef de *violati sepulcri*. Si ce n'est pas la lettre de la loi, c'est selon son esprit, polu ; ma`llon.

<sup>48</sup> Le sens de cette remarque m'échappe. Est-ce une allusion à l'article de R. MOND - W. B. EMERI, « The Burial Shaft of the Tomb of Amenemhat » : *Annals of Archaeology and Anthropology* 15 (1929), pp. 49-74, que je n'ai pu consulter ?

<sup>49</sup> Il ne me semble pas qu'une suite ait été donnée à cette suggestion.

<sup>50</sup> J. Carcopino, lors d'une prospection en Galilée, ne parvint pas davantage à préciser le lieu d'origine de cette inscription : cf. son article « Encore le rescrit impérial sur les violations de sépultures » : *Revue historique* 166 (1931), p. 87.

<sup>51</sup> *Epist.*, X, 68 (73).

Si cette conjecture vous agréait, il est clair qu'elle cadre tout à fait bien avec l'hypothèse d'une plainte contre ceux qui auraient enlevé le corps de Jésus. D'ailleurs ce n'est qu'une minutie qui a la témérité de s'appuyer sur ce que vous avez admirablement établi.

En mettant l'accent sur « kekhdumevnu », « les morts eux-mêmes », on comprend que ce mot ne soit pas représenté ensuite par un pronom.

Cumont accorda l'autorisation demandée et Félix-Marie Abel, dominicain de l'*École biblique*, publia le texte grec, avec photo<sup>52</sup> et bref commentaire, dans la *Revue biblique* de 1930 (pp. 567-570). Il considéra l'hypothèse de Cumont concernant le corps de Jésus comme « très séduisante » (p. 570). Lagrange ajouta une note, qui reprenait l'essentiel du post-scriptum de sa lettre de juin, c'est-à-dire le sens à donner aux lignes 17 et suivantes, et il terminait par un renvoi toujours aussi favorable à Matthieu 28.

Pour comprendre la proposition de Lagrange, on se rappellera qu'il n'est pas seulement bon helléniste, mais aussi docteur en droit de Paris (1879), avec précisément une thèse de droit romain.

Pour lui, donc, jusqu'à la ligne 16, l'empereur ne fait que répéter, à l'adresse d'un magistrat à l'étranger, ce que stipulait déjà la loi. À partir de la ligne 17, il applique cette loi au cas particulier qui lui est soumis : le polu ; ga;r ma'llon renchérit sur ce qui précède ; tout transfert de corps de défunt est passible de mort, même s'il n'y a eu ni fraude ni dol et que l'on avait agi de bonne foi.

On a ici la bonne fortune d'avoir la réaction de Cumont, au moins l'essentiel : « L'hypothèse d'un post-scriptum, a-t-il répondu à Lagrange, se justifiait mal, puisque je n'en pouvais citer que des exemples postérieurs de plus de trois siècles. »<sup>53</sup>

Inutile pour notre propos de voir comment la discussion scientifique se poursuivit jusqu'à ces dernières années. Retenons cependant, en bref, ceci. La proposition de Lagrange ne fut pas retenue, celles de Cumont pas davantage. Aujourd'hui, on accepte de considérer que le texte de ce rescrit n'est pas d'une parfaite unité littéraire, mais les explications divergent encore. Quant à la référence à Matthieu 28, déjà en 1958, Joseph Schmitt écrivait<sup>54</sup> : « Au regard de l'historien, l'hypothèse du *Diatagma Kaisaros* témoin des incidents reproduits dans Matth. 28, 11-15, marque sans doute l'un des épisodes les plus singuliers de l'exégèse récente. » Plus personne en effet ne tient désormais à une allusion que ferait ce rescrit au cas du corps de Jésus. Mais le véritable contexte qui provoqua ce rescrit est toujours discuté.

<sup>52</sup> Le Fonds Cumont (cf. note 2) possède une lettre de P. (Éd.) Dhorme expédiée de Jérusalem le 8 août 1930, sollicitant l'autorisation de reproduire également la photo de l'inscription sur marbre.

<sup>53</sup> Cité par Lagrange dans la *Revue Biblique* 39 (1930), p. 570.

<sup>54</sup> Cf. note 41, col. 356.

Les trois dossiers que nous avons ouverts et parcourus sont ceux où Lagrange et Cumont se sont le plus clairement rencontrés. Les questions de Lagrange à Cumont sur le livre de ce dernier consacré aux *Religions orientales dans le paganisme romain* ne manquaient pas totalement de pertinence. Ensuite Cumont finit par convaincre Lagrange que l'origine de la doctrine du *sic itur ad astra* n'était pas égyptienne. Enfin, sur le contexte pour lequel aurait été promulgué le "rescrit de Nazareth", les deux maîtres ont donné trop de crédit à une hypothèse, désormais abandonnée. Telles sont les enseignements que l'on peut tirer de ce dossier.

Le respect que ces deux savants se portaient l'un à l'autre n'a jamais empêché leur discussion, voire des positions divergentes. Ils labouraient, chacun, des champs différents de la science. Sans avoir jamais été, ni pour l'un ni pour l'autre, un dialogue de première importance, leurs échanges prouvent au moins que l'interdisciplinarité est un gain, sinon une nécessité, et peut-être surtout qu'en matière de science humaine, plus précisément sur les témoignages de l'antiquité, la recherche, soucieuse de vérité, peut rarement mettre un point final.

Rome, le 24 juin 2000

Transcription [www.mj-lagrange.com](http://www.mj-lagrange.com)